



## PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 12 octobre 2020

#### **France Relance en Occitanie : échanges avec les représentants des organisations patronales.**

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de Haute-Garonne, a présidé lundi 5 octobre la troisième réunion de suivi et d'exécution de France Relance.

Cette réunion s'est tenue en présence de Madame Nadia Pellefigue, vice-présidente du Conseil régional. Elle a permis d'échanger avec les représentants des organisations patronales représentatives (MEDEF, CGPME, U2P) la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie et la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Occitanie.

Le préfet a notamment rappelé les mesures mises en place pour soutenir les filières les plus touchées :

- 500 M€ pour financer la modernisation des sous-traitants aéronautique et automobile et préserver notre avance industrielle. Une cellule d'accompagnement associant État et Conseil régional a déjà permis de recenser plus de 132 projets dans l'aéronautique et 26 projets dans l'automobile.

Trois lauréats ont déjà été désignés en Occitanie le 14 septembre à l'issue d'un conseil national de l'industrie : Aurock à Albi, Comau à Castres et Dedienne Aérospace à Toulouse ([Communiqué de presse](#)) ;

Huit nouveaux lauréats ont été retenus le 5 octobre pour un montant global de 5,7M€ dont quatre en Occitanie : Synton- à Toulouse, Atmosphère à Ramonville St Agne, Mécaprotec à Muret et St Composites à Labège.

- 900M€ pour soutenir les projets industriels, particulièrement dans les 10 territoires d'industrie de la région, et pour relocaliser les filières stratégiques ;
- 1,2 milliard d'euros d'ici 2022 pour la décarbonation des moyens de production et retrouver de la compétitivité. Les projets déposés en Occitanie seront connus mi-novembre.

L'État poursuit son soutien aux jeunes et aux salariés afin d'atténuer l'impact social :

- Le développement de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) qui passe par un dialogue social et un accord d'entreprise ;
- La formation des salariés grâce au fonds national pour l'emploi (FNE). En Occitanie 14 000 salariés seront concernés par ce dispositif et 15 M€ ont été conventionnés avec les Opérateurs de compétences ;
- un plan massif pour les jeunes et l'apprentissage qui représente 6,5Milliards € via le dispositif « 1 jeune 1 solution ». Une compensation de charge de 4000€ pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021, une aide de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans.

**À la suite des nombreux échanges avec les participants, le préfet de région a demandé à ce que les pouvoirs publics, les réseaux professionnels et les réseaux consulaires unissent leurs forces pour l'information des acteurs de l'économie et de la cohésion sociale en Occitanie. Il souhaite en particulier que les chambres consulaires jouent un rôle central aux côtés des organisations représentatives dans ce travail d'information à destination des entrepreneurs.**

*« Avec France Relance, l'État soutient la trésorerie des entreprises, l'innovation pour préparer l'industrie aux défis de demain, et encourage fortement le maintien des compétences et l'embauche des jeunes. Les très bons résultats de l'appel à projet pour la modernisation de la filière aéronautique dans notre région (4 projets sur les 8 retenus le 5 octobre sont en Occitanie) témoignent de la forte mobilisation des acteurs régionaux. Nous devons collectivement poursuivre cette dynamique qui bénéficiera à toute l'économie régionale ». Étienne Guyot.*

## CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie  
[www.occitanie.gouv.fr/communiqués](http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués)